



Directeur de publication : Frédéric Thomas
 Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas
 Dominique George - Michel Chandellier
 Nadège Guyot et Jonathan Fontaine
 Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820

info@thiaville.com

Au sommaire

- 3 Conseil municipal
- 4-5 Les travaux au village
- 6 La neige s'est invitée
- 7 Infos pratiques
- 8-9 L'actualité du périscolaire
- 10 Les invités sur la radio locale
- 12 Infos pratiques

Le mot du maire



Chères Thiavilloises, chers Thiavillois, 2020 est derrière nous. Les épreuves difficiles découlant d'une crise sanitaire marquée ont quelque peu chamboulé l'installation de la nouvelle équipe. C'est dans ces conditions que je vous écris ces quelques lignes. Je peine à trouver les mots pendant cette période inoubliable de notre vie, édictée par un Virus si agressif, et dont nous ne savons pas comment nous prémunir avec certitude. Le vaccin est là, et je suis confiant en l'avenir ! Malgré nous, ce COVID-19 aura emporté trop de nos proches en nous laissant dans la douleur de vivre avec un parent, un membre de la famille, un ami absent. Il aura aussi imposé à certaines entreprises de cesser leur

activité, ou leur interdire d'embaucher, faute de trésorerie...

2020 s'éloigne de nous, et j'espère de tout cœur que nous pourrons bientôt revivre « normalement ». Grâce à vous, personnels de santé, forces de sécurité, commerçants, artisans et bénévoles du monde associatif, nous avons réussi à surmonter cette épreuve, MERCI pour votre implication, adaptation, professionnalisme même dans ces moments si durs !

Des projets ont malgré tout vu le jour cette année. La rénovation de la classe de maternelle, ainsi que son espace « calme », étaient nécessaires pour que l'accueil des enfants puisse être à la hauteur de l'attente de chacune et chacun. La municipalité se prépare à rénover le réseau d'eau potable dans les rues des Vosges et le chemin de Grandrupt, nous profiterons de ces travaux pour aménager les rues afin de réduire au maximum la vitesse souvent excessive de certains automobilistes.

Nous menons également une réflexion sur deux axes :

- La préservation du patrimoine, et sa mise en valeur,

- L'aménagement des rues pour les rendre piétonnes.

Ces projets ne verront sûrement pas le jour cette année, mais nous pourrions nous projeter, je ne manquerai



pas de revenir vers vous, pour que nous décidions ensemble du Thiaville que nous voulons pour demain. En 2021, j'espère le retour des animations et manifestations associatives ou sportives source de convivialité que nous apprécions tant.

Chères Thiavilloises, chers Thiavillois, je souhaite que cette nouvelle année soit heureuse. Qu'elle soit pleine d'espoir et de convivialité, de bonheur et de joie. Prenez soin de vous, et de ceux que vous aimez.

Je regrette de ne pas pouvoir vous convier pour échanger de vive voix sur les projets achevés de l'année 2020 et sur les idées que nous avons. Les conditions sanitaires ne nous permettent pas de nous rencontrer aux traditionnels vœux du Maire. J'espère que nous pourrions nous rencontrer dès que ce contexte sera passé.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous souhaite une excellente année 2021, qu'elle soit plus réconfortante, remplie d'amour et de réussite.

Conseil municipal, séance du 15 janvier 2021

Nouvelles délégations

Afin de gagner en souplesse dans l'exercice de son mandat, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'ajouter les délégations suivantes au Maire :

- la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et la passation à cet effet des actes nécessaires.
- la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- la conclusion et la révision du louage de biens pour une durée n'excédant pas douze ans,
- l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers n'excédant pas 4600 €.
- l'exercice au nom de la commune, des droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, la délégation de l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon des dispositions prévues aux articles L.211-2 ou L.211-3 du même code (1er alinéa).

Recrutement temporaire

Sur proposition du Maire et entendu son rapport, considérant qu'il est parfois nécessaire de recruter des personnes au motif d'un accroissement temporaire d'activité, ce besoin peut



être lié à la saisonnalité, ou à une urgence. Le Conseil municipal après en avoir délibéré autorise le Maire à effectuer des recrutements temporaires en cas d'accroissement temporaire d'activité, décision qui prend effet au 1er janvier 2021.

Le Maire, après son rapport sur les contrats de la commune, et après analyse du contrat «Plan Emploi Compétence» arrivé à échéance le 31/12/2020, à la vue des difficultés pour recruter un agent polyvalent en animation et en entretien, propose de scinder le poste en deux.

Un contrat pour l'animation d'une part et un contrat pour l'entretien des locaux d'autre part. Dans l'hypothèse où ces deux contrats peuvent être créés et aidés par Pôle Emploi, après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à signer un PEC à compter du 1er février 2021 pour le périscolaire. et à signer un PEC à compter du 1er février 2021 pour le ménage dans les locaux communaux.

Subvention

Autre sujet inscrit à l'ordre du jour avec la subvention 2021 pour l'amicale des sapeurs pompiers qui n'a pu être votée lors de la dernière séance du 06 Novembre 2020.

Les élus membres de cette associa-

tion (Jonathan FONTAINE, Dominique GEORGE, Denis MICHEL, Gilles ZINUTTI et Frédéric THOMAS) quittent la salle. Il reste donc 09 conseillers.

Sabrina GRIDEL préside ce point, et donne connaissance aux élus de la demande de subvention faite par l'amicale des sapeurs-pompiers de Thiaville/Lachapelle afin de couvrir l'assurance hors service. Pour information, elle coûte 49 € par sapeur actif et 22 € par vétéran ou bénévole. Sachant que l'association compte 13 actifs et 5 vétérans/bénévoles, le total de cette assurance s'élève à 748€. Après en avoir délibéré, les élus décident à l'unanimité de verser une subvention de 400€ à l'amicale des sapeurs-pompiers de Thiaville/Lachapelle.



Retour sur les travaux dans le village



Dans une volonté de visibilité et d'entretien, les bornes à incendie ont toutes fait l'objet d'une remise en peinture.

Faire des économies en diminuant notre consommation d'électricité est une priorité pour la municipalité. A l'école une série de néons était hors-service, nous avons fait le choix de remplacer le luminaire complet par un bloc à Leds. Les néons, ce sont quatre tubes de 18 watts donc 72 watts par lampe. Un bloc à Led consomme 36 watts donc 50 % d'économie pour un meilleur éclairage d'où le choix de les changer. Sur l'ensemble de la commune, nous disposons d'une soixantaine de lampes Led. Nous étudions la possibilité de toutes les changer, ce sont 2160 watts pour chaque heure de fonctionnement que nous économiserions, l'investissement est intéressant. Actuellement, des aides accompagnent ces travaux d'économies d'énergie ; une demande est en cours.





Une nacelle prêtée par le garage Tanguy a permis la réalisation d'une série de travaux : accroche des illuminations de Noël, fixation du filet du terrain de foot, entretien de l'arbre à proximité du parking de l'école, série réalisée par Mickaël, habilité à son utilisation. La municipalité remercie le garage pour ce prêt.

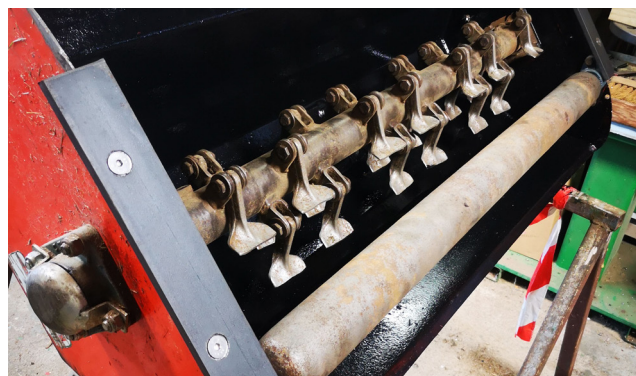


Depuis plusieurs années un feu tricolore était installé devant l'école, il passait au rouge dès qu'un véhicule dépassait les 50 km/h, il permettait ainsi de sécuriser la zone de l'école. Avec beaucoup d'incompréhension, à la demande de la DIR, nous avons dû l'arrêter, simplement



parce qu'aucune loi ne permet ce type de feu qui a un fonctionnement directement lié à la vitesse des véhicules... En cas d'accident la responsabilité de la commune pourrait être recherchée. Dans l'attente d'un projet de loi, le feu restera éteint.

Le matériel communal souffre d'un usage intensif, particulièrement celui pour la tonte. C'est pourquoi un entretien s'impose ; par ce mauvais temps, c'est l'occasion d'une remise à neuf de notre matériel afin de redémarrer une nouvelle saison en toute tranquillité. C'est le travail de nos employés communaux.



Voile blanc sur le village

La neige est arrivée, c'est un beau spectacle, mais sur les routes ce n'est pas la même chose. La départementale rue des Vosges, jusque la maison forestière de Cenimont incombe à la DIR vosgienne. La départementale rue de l'Eglise et rue de la Libération : c'est pour la DIR Meurthe et Moselle. Toutes les autres rues communales sont à la charge de la municipalité. C'est le travail de Mickaël principalement pendant ses heures de travail. Sinon, ce sont trois bénévoles, Denis Michel, Dominique Lahaye et Martial George, qui disposent du permis adapté à la conduite du tracteur, qui ont accepté de réaliser ce travail selon leurs disponibilités. Grâce à cette équipe, nous pouvons circuler plus facilement, mais malgré tout, soyez prudent, car les sols sont très glissants durant ces périodes de grands froids. Un grand merci pour leur disponibilité et leur travail.

D.George



Rencontres entre ados à Thiaville

Bientôt, selon le contexte sanitaire, les ados de Thiaville pourront se réunir et/ou participer à des chantiers-jeunes. Vous serez avertis de la date dès qu'elle sera décidée. Ces chantiers jeunes sont organisés par l'association « Familles rurales en relais » située à Azerailles en collaboration avec la municipalité et le Foyer Rural de Thiaville. Les rencontres auront lieu de préférence les mercredis et /ou éventuellement les samedis en fonction des disponibilités de chacun de 14h à 17h une à deux fois par mois salle Poirel. Les ateliers pourront être spécifiques à Thiaville

ou se faire en collaboration avec ceux qui se mettent en place à Azerailles, Bertrichamps etc... Les chantiers suivants ont déjà été retenus : Décorer de peintures murales le couloir de la salle Poirel ainsi que les murs de la salle de sport, réaménagement d'une salle et pour la fin de l'année des décors de Noël et des illuminations.... On peut encore citer le nettoyage de la commune et la forêt puis la construction d'une « sculpture » type épouvantail ou autre avec les déchets récupérés. Participer à des actions intergénérationnelles avec la MHB (maison hospitalière de Baccarat) ou

l'Atelier pour tous de Thiaville en faisant des ateliers créatifs pour réaliser des décors de Pâques et / ou des ateliers culinaires, plus tout ce qui sera proposé par le groupe. En contrepartie des chantiers réalisés, des sorties pourront être organisées.



Travaux en forêt

Les 16 et 17 décembre 2020, la commission forêt a posé quatre barrières en bois afin d'éviter la circulation des véhicules sur certains chemins forestiers : chemin de la côte des baraques / côte du bossu / côte du petit Paris et chemin des groseilliers. La commune de Thiaville a fait l'achat du bois et la commission a confectionné les barrières; quant à la pose elle a été faite par la commission et l'agent communal. Réaliser par nous-mêmes les barrières a permis de réaliser une belle économie pour la commune. En effet, le prix de revient du bois et des matériaux utilisés pour fabriquer les quatre barrières correspond au prix d'achat d'une seule barrière, sans la pose, si elles avaient été achetées toutes faites. Merci à ceux qui ont œuvré à cette réalisation, ils se reconnaîtront.



Affouages

Autre activité de la commission forêt avec le marquage du bois de chauffage. Cette année 12 affouagistes se sont inscrits pour bénéficier de ce service.



Le marché des producteurs bi-mensuel fait une pause le temps de passer l'hiver. Retour des étals sur la place de la mairie le 23 mars. Les livraisons restent possibles en attendant.

Pas de marche nocturne cette année

Sans grande surprise mais avec toujours autant de résignation, les annulations s'enchaînent encore en ce début d'année. La traditionnelle marche nocturne organisée par la section «marche» du foyer rural ne pourra pas avoir lieu dans ce contexte de crise sanitaire. Tous les marcheurs de l'année dernière ont encore le bon goût du lard grillé sur la pierre plate autour d'un bon feu. Alors qu'on se le dise, ce n'est que partie remise !



Collectes des déchets désormais en semaines paires



La collecte des ordures ménagères sera effectuée les jeudis 28 janvier et 11 février.

La collecte des emballages sera effectuée les lundis 25 janvier et 08 février.

Des enfants curieux, des enfants heureux !

Un calendrier de l'Avent un peu spécial cette année au périscolaire... Les enfants du périscolaire de Thierville-sur-Meurthe ont fabriqué un calendrier de l'Avent sensoriel. Chaque jour, ils découvraient une petite surprise pour égayer leurs papilles... Dégustation de cacao chaud de Noël, tisanes aux épices de Noël, jus de pomme chaud aux épices magiques. Mais le vendredi était surtout le plus apprécié de tous, cette année, le Père Noël avait décidé de remplacer l'heure d'aide aux devoirs par des activités autour du thème de Noël... Les enfants ont pu fabriquer des guirlandes naturelles et participer à la confection de petits sablés de Noël. Pour fêter les vacances de Noël un goûter a été offert aux enfants et des histoires féeriques ont été lues pendant ce moment. Des enfants curieux, des enfants heureux, de bons moments passés avec eux avant l'arrivée du Père Noël. Je remercie beaucoup l'implication de tous durant ces trois semaines.

S.Gridel



En cette période compliquée, les enfants du village et les enfants du périscolaire ont souhaité transmettre aux personnes âgées des petits dessins dans le but de leur donner un peu de baume au cœur. Chacun a pu dessiner et colorier à sa guise des dessins, coller et découper les pochettes/enveloppes. Petits et grands y ont mis toute leur énergie et leur cœur. L'équipe du CCAS s'est ensuite réunie afin d'organiser la distribution de ces « petits bijoux ». Nous rencontrons des personnes touchées des personnes émues, mais surtout des personnes fières des enfants du village. Je remercie beaucoup toutes les personnes qui ont participé à cette action.

S.Gridel



Les mercredis récréatifs

Heureusement, malgré la pandémie, les enfants peuvent encore se retrouver pour les mercredis récréatifs et les centres de loisirs. Ainsi, vous pouvez voir quelques photos des activités du mercredi 6 janvier, jour de l'Epiphanie et donc de la galette des Rois. Dans un premier temps, on la confectionne, on fait également les couronnes puis on la mange !! Pour le plus grand bonheur des futurs rois et reines...

Pour les autres mercredis de janvier, on prévoit

- La fabrication d'un village d'hiver,
- d'un château pour nos princes et princesses,
- Découverte des anciens Disney...

Un peu de magie et de douceur dans ce monde de pandémie...

Le Foyer Rural prévoit également d'organiser un centre de loisirs du 22 février au 5 mars, avec thème principal : La neige, en espérant que l'on en ait assez pour s'éclater.



RCM fait vivre aux auditeurs l'actualité du territoire



Découverte de Merviller en compagnie de Jean-Luc Demange, le maire.



Le point sur la situation du restaurant Le Kalisté avec son gérant.



Découverte des richesses de Bertrichamps avec Laure Vouriot dans le cadre des rendez-vous des maires sur la radio.



Jacques Lamblin est venu présenter l'application «J'achète de Lunéville à Baccarat», en soutien aux commerces de proximité.



Le docteur Pierre-Jean Courbey est venu faire un point sur la situation sanitaire



Christian Gex, le maire de Baccarat, est venu transmettre ses vœux aux Bachamois via la radio.



Benoît Pierrat, le maire de Raon l'Étape, est venu transmettre ses vœux aux Raonnais.



Vœux et perspectives avec Bruno Minutiello, le président de la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat.



Les orchestres dans l'attente d'une meilleure situation, on a fait le point sur la radio locale.

Info-covid : comment se faire vacciner au centre de vaccination de Lunéville

Le site www.infocovid-lunevillois.fr est une source sûre et vérifiée. Pour prendre rendez-vous au centre de vaccination de Lunéville, un seul numéro : le **03 83 85 13 00** (entre 9h00 et 17h00).

Vous pouvez suivre chaque jour les informations autour des recommandations ou de la vaccination sur le site.

Actuellement, le délai pour obtenir un rendez-vous dépasse les 15 jours. Depuis le lundi 18 janvier 2021, le territoire lunévillois fait l'objet d'un programme pilote consistant à proposer la vaccination par des médecins libéraux volontaires. La liste des médecins sur :

www.infocovid-lunevillois.fr

VACCINATION

En Lunévillois comme partout ailleurs en France, la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans et de celles à hauts risques a débuté le lundi 18 janvier 2021, avec la mise en route d'un centre de vaccination à Lunéville et l'expérimentation, sur notre territoire, de la vaccination par des médecins libéraux volontaires.

Retrouvez ici le nombre de personnes vaccinées par le centre de vaccination de Lunéville :

1144




Qui

peut se faire vacciner ?



Comment

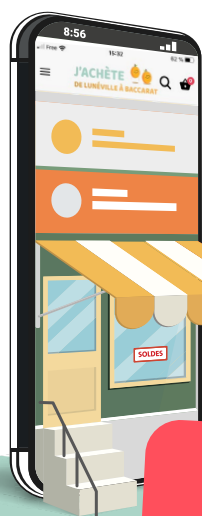
se faire vacciner ?



Où

se faire vacciner ?

J'ACHÈTE DE LUNÉVILLE À BACCARAT




UNE APPLI POUR
**ACHETER
DE LUNÉVILLE
À BACCARAT**

SPÉCIAL
SOLDES
2021




JE TÉLÉCHARGE
L'APPLICATION






EN UN CLIC

LES PRODUITS DE VOS
COMMERCANTS PRÉFÉRÉS



J'ACHÈTE LOCAL !

ET JE SOUTIENS
MES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Numéros utiles

Mairie : 03 83 71 41 73	Police secours : 17
École : 03 83 71 42 73	Pompiers : 18
Gendarmerie : 03 83 75 34 82	Pharmacie (garde) 03 83 15 17 52
Anti-poison : 03 83 32 36 36	Médecin (garde) 03 83 75 34 82
SAMU - Urgences : 15	EDF (garde): 09 72 67 50 54

Etat Civil

Pas de changements ces dernières semaines



Ouverture de la mairie

	9h - 12h	18h -19h
Lundi		
Mardi		Couvre feu
Mercredi	Fermée	
Jeudi		
Vendredi		

Collecte des ordures ménagères



En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les mesures sont susceptibles d'être modifiées.

Restez informé(e)s via le site internet Noustrions.fr et les réseaux sociaux Noustrions-LesAmbassadeurs.

Sur place, avec son masque, il faut faire attention à respecter les gestes barrières, tout comme les règles de distanciation pour la sécurité sanitaire de tous, agents comme usagers.



La collecte des ordures ménagères sera effectuée les jeudis 28 janvier et 11 février.

La collecte des emballages sera effectuée les lundis 25 janvier et 08 février.



Imprimé en mairie - Ne pas jeter sur la voie publique